

# Le nombre de décès s'accélère dans la Somme et l'Aisne depuis la mi-décembre

## Communiqué de presse Insee Hauts-de-France

Lille, le 13 janvier 2021

**Entre le 1er septembre et le 28 décembre 2020, 20 747 décès ont été enregistrés en Hauts-de-France, soit une hausse de 17 % par rapport à la même période l'an dernier (+ 3 000 décès supplémentaires). Au sein de la région, la plus forte augmentation se situe dans le Nord (+ 22 %). Entre le 15 et 28 décembre 2020, la circulation du virus reste active dans l'Aisne et la Somme jusqu'à présent épargnés par la 2e vague épidémique. Au cours de la période, l'excédent des décès y atteint respectivement + 10 % et + 32 %. Les personnes de 65 ans ou plus restent les plus touchées.**

### Une hausse des décès qui s'atténue depuis la mi-novembre

En Hauts-de-France, le nombre de décès a augmenté sensiblement à partir de la 2d quinzaine d'octobre (+ 25 %) avant d'atteindre un pic lors de la 1re quinzaine de novembre (+ 33 %). Depuis, la hausse du nombre de décès s'infléchit traduisant les effets de la nouvelle mise en confinement de la population à partir du 29 octobre dernier. Cette tendance se vérifie entre le 15 et 28 décembre 2020 où les décès augmentent de 10 % par rapport à 2019, après + 17 % sur la 1re quinzaine de décembre et + 21 % sur la 2e quinzaine de novembre.

Cette inflexion s'observe également dans les autres régions, exception faite de la Bourgogne-Franche-Comté où le nombre de décès augmente de 35 % sur la 2e quinzaine de décembre, une variation supérieure à celle observée lors de la 2e quinzaine de novembre (+ 30 %).

### 1 600 décès supplémentaires dans le Nord

Au sein de la région, le Nord reste le département le plus impacté par la hausse des décès lors de cette 2e vague épidémique (Figure 1). **Entre le 1er septembre et le 28 décembre 2020, 9 070 décès y ont été enregistrés, soit 1 600 de plus par rapport à l'an dernier (+ 22 %).** Cette augmentation s'observe également dans le Pas-de-Calais et l'Oise, mais de manière moins marquée (respectivement + 17 % et + 16 %). La Somme et l'Aisne restent relativement épargnés (respectivement + 11 % et + 8 %) bien que les décès restent là aussi supérieurs à ceux observés l'an dernier.

### Les décès augmentent dans l'Aisne et la Somme jusqu'à présent épargnés

**Le virus continue cependant de circuler activement dans ces 2 départements.** Entre les 15 et 28 décembre, le nombre de décès augmente ainsi de 32 % dans la Somme, après + 2 % au cours de la 1re quinzaine de décembre (respectivement + 11 % et + 10 % dans l'Aisne).

**Partout ailleurs dans la région, la hausse du nombre de décès s'infléchit.** Dans le Nord, elle passe ainsi de + 25 % à + 8 % entre la 2e quinzaine de novembre et la 2e quinzaine de décembre. Dans l'Oise, après un pic lors de la 2e quinzaine de novembre (+ 43 %), l'augmentation des décès s'affaiblit depuis : + 17 % durant la 1re quinzaine de décembre puis + 1 % entre le 15 et le 28 décembre 2020.

### Les décès en maison de retraite ou à domicile en hausse

Alors que pendant la 1re vague épidémique (mars-avril 2020), la hausse des décès avait été nettement plus importante en maisons de retraite (+ 68 %) qu'à domicile (+ 28 %), elle est désormais d'ampleur comparable lors de cette 2e vague (respectivement + 32 % et + 24 %).

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais enregistrent les plus fortes augmentations des décès en EHPAD, avec respectivement + 43 % et + 29 %. La hausse des décès à domicile est marquée dans les départements les plus touchés par la pandémie : + 42 % dans l'Oise et + 33 % dans le Nord et le Pas-de-Calais.

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**

 06 60 51 86 50  communication-hdf@insee.fr

## Les 65 ans ou plus les plus touchés

**Les personnes de 65 ans ou plus restent les plus touchées par l'augmentation des décès entre le 15 et 28 décembre 2020.** Ce constat rejoint celui observé au niveau national. À ces âges, la hausse des décès est uniforme quelle que soit la tranche d'âge : + 22 % pour les 65-74 ans, + 20 % pour les 75-84 ans et + 19 % pour les 85 ans ou plus.

### Figure 1 : des décès en hausse de 22 % dans le Nord lors de cette 2e vague épidémique

Nombre de décès dans les Hauts-de-France par département (données provisoires)

Ensemble des décès (1) : cumul des décès du 1<sup>er</sup> septembre  
au 28 décembre

	2020	2019	Evolution entre 2019 et 2020 (en %)
Aisne	1 933	1 787	8,2
Nord	9 070	7 457	21,6
Oise	2 190	1 890	15,9
Pas-de-Calais	5 311	4 538	17,0
Somme	2 243	2 018	11,1
<b>Hauts-de-France</b>	<b>20 747</b>	<b>17 690</b>	<b>17,3</b>
France entière	229 273	198 204	15,7

Source : Insee à partir des données provisoires d'état civil 2020 et 2019

(1) Ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies aux directions régionales de l'Insee (avec un délai maximal de transmission de 8 jours, auquel il faut rajouter un délai de saisie)

## Éléments méthodologiques

L'Insee gère le Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) conformément au décret n° 82-103 du 22 janvier 1982. D'après ce décret, les communes doivent transmettre à l'Insee les informations dès qu'un acte d'état civil est dressé sur le territoire français.

L'Insee a décidé de diffuser temporairement à un rythme hebdomadaire, le nombre de décès enregistrés dans chaque département, afin de contribuer en toute transparence à la mise à disposition de données pendant la pandémie de Covid-19. **Ces données couvrent toutes les causes de décès et sont donc largement supérieures aux décès liés à la pandémie.**

Les mairies ont un délai légal de transmission de ces informations à l'Insee **d'une semaine au maximum**. Lorsque la transmission se fait sous forme papier, il faut ajouter un délai supplémentaire d'envoi par courrier postal et de saisie par les services de l'Insee.

Les séries de décès quotidiens publiées par l'Insee pour chaque département dénombrent les décès selon leurs dates de survenue. **Ces décès sont comptabilisés dans le département où a eu lieu l'évènement et non dans le département de résidence de la personne.** Les décès transmis par voie dématérialisée sont mis à disposition jusqu'au jour J-7. Le nombre de décès total par département est disponible jusqu'au jour J-11 car l'intégration des décès transmis par papier est plus longue.

Il est important de noter que **ces données sont très provisoires et seront révisées à chaque nouvelle publication**. Pour autant, l'Insee fait le choix de les mettre à disposition de tous, car elles peuvent permettre de déceler précocement des changements de tendance (**cf. Pour en savoir plus**).

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**

 06 60 51 86 50  communication-hdf@insee.fr

## Pour en savoir plus

- Insee : [nombre de décès quotidiens \(France, régions et départements\)](#)
- Insee Hauts-de-France : [précédents communiqués de presse sur le suivi des décès](#)
- « [Plus de décès pendant l'épisode de Covid-19 du printemps 2020 qu'au cours de la canicule de 2003](#) »,  
Insee, Insee Première n°1 816, 18 septembre 2020
- Santé Publique France : [chiffres clés et évolution de la COVID-19 en France et dans le monde](#)

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :



06 60 51 86 50



communication-hdf@insee.fr